FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon directive 2001/58/CE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : NETTOYANT VITRES Bidon 5L – ABEL AUTO

Code du produit : 042802

Usage du produit : Nettoie les surfaces vitrées

Fournisseur : ABEL BONNEX S.A.R.L.

Adresse : 8, rue Gaspard Monge - B.P. 87- 76302 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX

Tél. : 02.35.73.20.13 **e-mail : fds @ abelauto.com** **Télécopie : 02. 35.72.11.54**

APPEL D'URGENCE : 01.45.42.59.59

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique du produit : Solution hydroalcoolique contenant des détergents et des solvants

Composants contribuant aux dangers :

NOM	Gamme de concentration	*N° CAS*	*N°EINECS*	*Symbole*	*Phrases R*
Butylglycol	5-10%	111-76-2	203-90-50	Xn	20/21/22-36/38
Ethanol	1-5	64-17-5	200-578-6	F	11
Propylene glycol butyl ether	1-5	5131-66-8	225-878-4	Xi	36-38

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases de risques / les valeurs limites d'expositions sont données section 8.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Principaux dangers : -
- Risques spécifiques : -

Voir section 15 et 8 pour des informations complémentaires

4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux : Laver immédiatement à l'eau pendant 15 min., si besoin consulter un spécialiste
- Contact avec la peau : Se laver à l'eau et au savon
- Inhalation : Amener à l'air libre
- Ingestion : Consulter un médecin et lui montrer cette fiche.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction : eau, mousse, poudre.
- Moyens d'extinction contre indiqué : aucun

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Bottes, gants résistant au butylglycol Ether, lunettes, tabliers de protection
- Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir les effluents à l'écart des égouts et des eaux de surface
- Méthodes de nettoyage : Récupération mécanique des emballages, éponger ou absorber avec une poudre inerte le résidu et placer dans des conteneurs en vue de son élimination par un récupérateur agrée. Rincer à grande eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- Mesures techniques ventiler les locaux.
- Précautions à prendre : -
- Conseils d'utilisation : ne pas mélanger avec les matières incompatibles (voir section 10) / respecter les conditions d'emploi / instruire le personnel sur les mesures à prendre en cas d'accident / manipuler en respectant les bonnes pratiques et les règles d'hygiène industrielle.

Stockage :

- Mesures techniques : vérifier la hauteur de gerbage / conformité de l'installation électrique / bien ventiler les locaux / bien vérifier la conformité des locaux à la réglementation en vigueur (installation classée suivant la quantité de stockage).
- Conditions de stockage recommandées : à l'écart de toute source chaleur ainsi que des matières inflammables et des oxydants / conserver le récipient bien fermé / ne pas stocker à plus de 50°C.
- Matières incompatibles : Les oxydants forts
- Matériau d'emballage recommandé : conserver dans son emballage d'origine

Mode d'emploi :

- Utiliser selon les prescriptions de la notice d'utilisation sur l'emballage

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Paramètres de contrôle : VME : de 120 mg/m^3 pour le butylglycol Ether , de 1900 mg/m3 pour les vapeurs d'éthanol , de 50ppm pour le propylene glycol butyl ether.
- Equipement de protection individuelle :

  Protection des mains : gants résistant au butylglycol Ether (nitrile ou butyl)

  Protection des yeux :lunettes de protection en cas de risque de projection.
- Moyen collectif d'urgence : douche et fontaine oculaire

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	:	Liquide
Couleur	:	bleue
Odeur	:	légèrement solvantée
pH à %	:	7 +/- 0.5
Point d'éclair	:	68°C.
Propriétés comburantes	:	Non comburant selon les critères CEE
Caractéristiques d'explosivité	:	Sans objet
Températures caractéristiques	:	Point d'ébullition : 100°C.
Densité	:	0.990 +/- 0.005
Solubilité : eau	:	oui
solvants	:	non

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité : ne présente pas de risque en utilisation normale
- Réactions dangereuses :

  Conditions à éviter : -

  Matières à éviter : agents oxydants puissants

  Produits de décomposition dangereux : -

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë : pas de données
- Effets locaux : pas de données

Aucun effet néfaste sur la santé n'a été observé dans les conditions normales d'utilisation

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Persistance – dégradabilité : pas de données
- Ecotoxicité et bioaccumulation (D99/45/CE) : n'est pas supposé être dangereux pour le milieu aquatique..

13. ELIMINATION DU PRODUIT

- Déchets des résidus :
  Remettre les déchets à un récupérateur agrée.
- Remarque : l'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination le concernant.

14. TRANSPORT

	Voie terrestre ADR	**Voie maritime IMDG**
Désignation **Classe** **N° UN** **Code classification** **Groupe** **Etiquette de danger** **Marquage colis pour quantité limitée**	NON CLASSE	

Remarque :
les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Compte tenu des évolutions réglementaires se conformer à la réglementation en vigueur au 1° janvier.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations communautaires (D99/45/CE) :

Symbole (s) et indications de dangers
Aucun

Phrases « R »
Aucune

Phrases « S »
S2- Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Autres indications :
- Symbole tactile de danger : NON
- Fermeture de protection à l'épreuve des enfants : NON
- Mention : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande.

Il est recommandé de se référer à toutes les mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.
L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.
Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Ils ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'attention des utilisateurs est en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Phrases de risque mentionnées dans la section 2
R11 : Facilement inflammable / 20/21/22Nocif par inhalation, par contact avec la peau et en cas d'ingestion / R36 : Irritant pour les yeux / R38Irritant pour la peau
Section concernée par la dernière modification : Changement de modèle